CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E54633** **VALABLE JUSQU'AU** **01/12/2027**

ÉDITÉ LE 27/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1951

Raison sociale : ENTREPRISE VANNSON

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/03/2002

Capital : 63 000

9 BIS RUE DES LIBERATEURS
BP 29
88160 LE THILLOT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL B 306550294

Siret : 306 550 294 00020

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 4036035

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1 292808

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1 292808

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 03 29 25 00 65 **Fax :**

Portable : 06 86 31 45 82

Responsabilité légale :
LIVIO (810 483 123) / BRANJONNEAU CHARLINE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.groupe-livio.fr

E-mail : cbranjonneau@groupe-livio.com

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 592 661 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3222	Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (Technicité confirmée)	8	26/09/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/10/2026 14:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.